

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

11^e séance, 25^e année

**Province de Québec
Centre de services scolaire des Navigateurs
Lévis**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Navigateurs, tenue le 25 avril 2023 à 18 h 30, en visioconférence TEAMS.

Membres du conseil d'administration présents :

Madame Ève Lapointe, présidente du CA et parent d'un élève
Madame Lise Bergeron, membre issue du personnel de soutien
Madame Annie-Claude Bérubé, vice-présidente et parent d'un élève, à 18 h 33
Monsieur Pierre-Marc Doyon, membre de la communauté
Madame Karine Barma-Hamel, parent d'un élève
Monsieur Carl Lavoie, membre de la communauté
Madame Hélène Massé, membre de la communauté
Monsieur Jacques Nadeau, membre issu du personnel enseignant
Monsieur Éric Pouliot, directeur d'établissement

Membre du conseil d'administration absent :

Monsieur Yannick Forgues, membre de la communauté

Membres du personnel administratif présents :

Madame Suzie Lucas, directrice générale
Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint
Madame Caroline Marcotte, directrice générale adjointe
Monsieur Rémi Otis, directeur adjoint SRH
Monsieur Danny Deschênes, directeur des SRM
Monsieur Pierre Gaumond, directeur des SRTIC

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

Madame Ève Lapointe, présidente, adresse un mot de bienvenue aux personnes présentes.

1.2 Ouverture de la séance ordinaire

Madame Hélène Massé propose l'ouverture de la séance extraordinaire du conseil d'administration du 25 avril 2023 à 18 h 30.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Désignation d'un secrétaire d'assemblée

Madame Karine Barma-Hamel propose que monsieur Benoit Langlois agisse à titre de secrétaire de la rencontre.

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

1.3.2 Avis de convocation

Les membres du conseil d'administration ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.3 Quorum

Le secrétaire, monsieur Benoit Langlois, confirme qu'il y a quorum.

CA-22-23-092

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jacques Nadeau et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant;

1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance extraordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Désignation d'un secrétaire d'assemblée
 - 1.3.2 Avis de convocation
 - 1.3.3 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption des procès-verbaux du conseil d'administration
 - 1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mars 2023
 - 1.5.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 avril 2023
 - 1.5.3 Suivi aux procès-verbaux

2.0 Décisions

- 2.1 Mandat d'achat de postes informatiques et moniteurs neufs 2021-7525-60 du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) – troisième augmentation de la valeur du mandat;
- 2.2 Plan d'effectif 2023-2024 du personnel de soutien – adoption;
- 2.3 Octroi de servitudes aux entreprises d'utilité publique – projet d'élargissement du boulevard Guillaume-Couture – secteur Saint-Romuald (CFPGR);
- 2.4 Octroi de servitudes aux entreprises d'utilité publique – projet d'élargissement du boulevard Guillaume-Couture – secteur Saint-Romuald (CÉAN);
- 2.5 Échange de terrain du lot 4 109 763 en faveur du lot 4 109 764 (École Caravelle Dosquet);
- 2.6 Services des ressources matérielles – acquisition et installation de locaux modulaires (3 écoles) – adjudication de contrat;
- 2.7 Écoles Taniata et Petits-Cheminots pavillon Passerelle – rénovations intérieures – adjudication de contrat;
- 2.8 École Pointe-Lévy – travaux d'aménagement du hall – adjudication de contrat;
- 2.9 École Beurivage – étanchéité des systèmes de ventilation A et B – adjudication de contrat;
- 2.10 École Beurivage – rénovation et transformation intérieure (phase 1) – adjudication de contrat;
- 2.11 École Saint-Joseph – travaux d'aménagement (maternelle 5 ans) – adjudication de contrat;
- 2.12 École Saint-Dominique – maintien d'actifs – phase 1 – adjudication de contrat;
- 2.13 Centre de formation en montage de ligne (CFML) – construction d'un garage – adjudication de contrat;
- 2.14 Octroi d'une servitude de passage – lot 6 490 288 (École du Ruisseau);

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

- 2.15 Centre de formation en montage de ligne (CFML) – achat d'un chariot élévateur télescopique – adjudication de contrat;
- 2.16 Centre de formation en mécanique de véhicules lourds – achat d'une chargeuse sur pneus Volvo L70H ou L60H usagée – adjudication de contrat.
- 2.17 Sujet traité à huis clos

3.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5 Adoption des procès-verbaux du conseil d'administration

CA-22-23-093

1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mars 2023

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 21 mars 2023 a été remis à tous les membres du conseil d'administration dans les délais requis à l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Pouliot et résolu :

DE dispenser le secrétaire de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 21 mars 2023 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-22-23-094

1.5.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 avril 2023

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du 11 avril 2023 a été remis à tous les membres du conseil d'administration dans les délais requis à l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jacques Nadeau et résolu :

DE dispenser le secrétaire de la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du 11 avril 2023 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5.3 Suivi aux procès-verbaux

Un suivi aux procès-verbaux est fait.

**Procès-verbal du conseil d'administration
Centre de services scolaire des Navigateurs**

2.0 DÉCISIONS

**CA-22-23-095
SRTIC**

2.1 Mandat d'achat de postes informatiques et moniteurs neufs 2021-7525-60 du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) – troisième augmentation de la valeur du mandat

ATTENDU la résolution CEX-20-21-079 autorisant le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) à adhérer au regroupement d'achats d'équipements numériques du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) 2021-7525-60;

ATTENDU QUE le mandat total octroyé au CAG au nom du CSSDN était estimé à un montant global de 1 950 000 \$ pour 2 ans, dans le cadre d'un appel d'offres à commandes;

ATTENDU la volonté du CSSDN de doter plus d'élèves d'un outil informatique, cet objectif nécessitant une augmentation de la valeur du mandat octroyé au CAG;

ATTENDU QUE le CAG a confirmé au CSSDN que ce dernier pouvait augmenter la valeur de son mandat;

ATTENDU QUE le CSSDN possède, dans ses surplus, les sommes nécessaires pour acquérir les équipements;

ATTENDU la résolution CEX-21-22-042 qui permet au CSSDN d'ajouter la somme de 750 000 \$ au mandat à commandes initial, pour un montant total de 2 700 000 \$;

ATTENDU la résolution CEX-22-23-028 qui permet au CSSDN d'ajouter la somme de 2 300 000 \$ au mandat à commandes initial, pour un montant total de 5 000 000 \$;

ATTENDU QUE le mandat CAG-2021-7525-60 est exclusif, ce qui oblige le CSSDN à acquérir tous ses équipements numériques via ce mandat;

ATTENDU QUE l'ajout d'un montant additionnel de 1 000 000 \$ au mandat à commandes actuel permettrait au CSSDN de procéder aux acquisitions des équipements supplémentaires requis, pour un montant total de 6 000 000 \$ du 1er septembre 2021 au 1er septembre 2023 ou jusqu'à la fin du mandat 2021-7525-60;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jacques Nadeau et résolu:

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs soit autorisé à augmenter de 1 000 000 \$ le montant prévu au mandat à commandes du CSSDN (regroupement d'achats d'équipements numériques du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) 2021-7525-60), pour un montant total de 6 000 000 \$;

QUE M. Pierre Gaumont, responsable des acquisitions en technologie de l'information et des communications, soit autorisé à agir comme représentant du CSSDN concernant tous les aspects contractuels liés aux acquisitions dans le cadre du mandat;

QUE le responsable des acquisitions en technologie de l'information et des communications, monsieur Pierre Gaumont, soit autorisé à signer tout document ou toute autorisation découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**Procès-verbal du conseil d'administration
Centre de services scolaire des Navigateurs**

**CA-22-23-096
SRH**

2.2 Plan d'effectif 2023-2024 du personnel de soutien – adoption

ATTENDU le dépôt au conseil d'administration du projet de plan d'effectif 2023-2024 du personnel de soutien;

ATTENDU la recommandation de la direction des Services des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lise Bergeron et résolu :

D'ADOPTER le plan d'effectif du personnel de soutien pour l'année scolaire 2022-2023 tel qu'il apparaît au document déposé.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CA-22-23-097
SRM**

2.3 Octroi de servitudes aux entreprises d'utilité publique – projet d'élargissement du boulevard Guillaume-Couture – secteur Saint- Romuald (CFPGR)

ATTENDU le projet d'élargissement du boulevard Guillaume-Couture par la Ville de Lévis (Ville);

ATTENDU QU'il s'agit de servitudes d'utilité publique;

ATTENDU QUE la Ville a soumis au Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) des documents identifiant les parcelles visées par ces servitudes;

ATTENDU l'autorisation ministérielle requise pour l'octroi des servitudes;

ATTENDU QUE la Ville entend assumer tous les frais inhérents à l'octroi de ces servitudes;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jacques Nadeau et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs mandate la directrice générale, Mme Suzie Lucas, à négocier et à signer tout document avec les entreprises d'utilité publique ou leur mandataire en lien avec l'octroi de servitudes d'utilité publique sur les terrains du Centre de formation professionnelle Gabriel-Rousseau (CFPGR) (lot 2 154 263), du Centre multiservice des Navigateurs (lot 2 154 285) et de l'École secondaire de l'Aubier (lot 2 154 114)

D'ADRESSER au ministre de l'Éducation, monsieur Bernard Drainville, une demande d'autorisation en vue de l'octroi des servitudes.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CA-22-23-098
SRM**

2.4 Octroi de servitudes aux entreprises d'utilité publique – projet d'élargissement du boulevard Guillaume-Couture – secteur Saint- Romuald (CÉAN)

ATTENDU le projet d'élargissement du boulevard Guillaume-Couture par la ville de Lévis (Ville);

ATTENDU QU'il s'agit de servitude d'utilité publique;

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

ATTENDU QUE la Ville a soumis au Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) des documents identifiant la parcelle visée par cette servitude;

ATTENDU l'autorisation ministérielle requise pour l'octroi des servitudes;

ATTENDU QUE la Ville entend assumer tous les frais inhérents à l'octroi de cette servitude;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Pouliot et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs mandate la directrice générale, Mme Suzie Lucas, à négocier et à signer tout document avec les entreprises d'utilité publique ou leur mandataire en lien avec l'octroi de servitude d'utilité publique sur le terrain du Centre d'éducation des adultes de Saint-Romuald (CÉAN) (lot 5 791 007);

D'ADRESSER au ministre de l'Éducation, monsieur Bernard Drainville, une demande d'autorisation en vue de l'octroi des servitudes.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CA-22-23-099
SRM**

**2.5 Échange de terrain du lot 4 109 763 en faveur du lot 4 109 764
(École Caravelle Dosquet)**

ATTENDU QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs est propriétaire du lot 4 109 763 et que la Municipalité de Dosquet est propriétaire du lot 4 109 764 ;

ATTENDU l'obtention des autorisations gouvernementales nécessaires pour procéder à la transaction ;

ATTENDU QUE le Municipalité assumera l'ensemble des frais liés à la transaction ;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Karine Barma Hamel et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs mandate la directrice générale, Mme Suzie Lucas, à négocier avec la Municipalité de Dosquet l'échange de terrain d'une parcelle du lot 4 109 763, ayant comme superficie 96,7 mètres carrés en faveur de la parcelle du lot 4 109 764, ayant comme superficie 96,4 mètres carrés et à signer tout document, notamment les promesses de vente et actes notariés découlant de la présente résolution ;

D'ADRESSER au ministre de l'Éducation, monsieur Bernard Drainville, une demande d'autorisation en vue de l'échange des parcelles de terrain.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CA-22-23-100
SRM**

2.6 Services des ressources matérielles – acquisition et installation de locaux modulaires (3 écoles) – adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO230213-68 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat d'acquisition et d'installation de locaux modulaire pour les écoles Clair-Soleil, des Moussailons et Saint-Dominique;

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

ATTENDU l'ouverture de la seule soumission reçue, réalisée le 16 mars 2023, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse de la soumission effectuée par la firme Brigad Architecture Design;

ATTENDU les autorisations de la dirigeante de l'organisme public signées;

ATTENDU QUE le personnel des Services des ressources matérielles avait l'opportunité de négocier avec l'unique soumissionnaire.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lise Bergeron et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *SM construction inc.* le contrat d'acquisition et d'installation de locaux modulaire pour les écoles Clair- Soleil, des Moussaillons et Saint- Dominique, pour des montants initiaux soumis de 1 695 000 \$ (Clair-Soleil), 1 780 000 \$ (des Moussaillons) et 2 870 000 \$ (Saint- Dominique), excluant les taxes et négociés en finalité pour les sommes de 1 677 250 \$ (Clair-Soleil), 1 741 850 \$ (des Moussaillons) et 2 847 650 \$ (Saint-Dominique), excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents de l'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CA-22-23-101
SRM**

**2.7 Écoles Taniata et Petits-Cheminots pavillon Passerelle –
rénovations intérieures – adjudication de contrat**

ATTENDU l'appel d'offres public AO230223-75 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction en vue de rénovations intérieures dans deux écoles soit Taniata et le pavillon Passerelle des Petits-Cheminots;

ATTENDU l'ouverture des soumissions reçues, réalisée le 27 mars 2023, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse des soumissions effectuée par la firme Droite Gauche architecture.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Annie-Claude Bérubé et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *Jim construction inc.*, le contrat de travaux de construction en vue de rénovations intérieures dans deux écoles soit Taniata et le pavillon Passerelle des Petits-Cheminots, pour une somme de 516 338 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

**Procès-verbal du conseil d'administration
Centre de services scolaire des Navigateurs**

CA-22-23-102
SRM

ADOPTÉE à l'unanimité

2.8 École Pointe-Lévy – travaux d'aménagement du hall – adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO230313-82 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction en vue de travaux d'aménagement pour le hall de l'École Pointe-Lévy;

ATTENDU l'ouverture des soumissions reçues, réalisée le 31 mars 2023, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse des soumissions effectuée par la firme Julie Poisson architecte inc.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Karine Barma-Hamel et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *Construction Couture & Tanguay inc.*, le contrat de travaux de construction en vue de travaux d'aménagement pour le hall de l'École Pointe-Lévy, pour une somme de 179 780 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-22-23-103
SRM

2.9 École Beaurivage – étanchéité des systèmes de ventilation A et B – adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO270223-79 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction en vue de travaux d'étanchéisation des systèmes de ventilation pour l'École Beaurivage;

ATTENDU l'ouverture des soumissions reçues, réalisée le 4 avril 2023, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse des soumissions effectuée par la firme RLD Architectes.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Annie-Claude Bérubé et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *Construction Couture & Tanguay inc.*, le contrat de travaux de construction en vue de travaux d'étanchéisation des systèmes de ventilation pour l'École Beaurivage, pour une somme de 152 600 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**Procès-verbal du conseil d'administration
Centre de services scolaire des Navigateurs**

CA-22-23-104
SRM

**2.10 École Beaurivage – rénovation et transformation intérieure
(phase 1) – adjudication de contrat**

ATTENDU l'appel d'offres public AO230130-58 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction en vue de travaux de rénovation et de transformation intérieure (phase 1) pour l'École Beaurivage;

ATTENDU l'ouverture des soumissions reçues, réalisée le 6 avril 2023, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse des soumissions effectuée par la firme RLD Architectes.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Ève Lapointe et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *Action estimation inc.*, le contrat de travaux de construction en vue de travaux de rénovation et de transformation intérieure (phase 1) pour l'École Beaurivage, pour la somme de 1 533 824 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-22-23-105
SRM

**2.11 École Saint-Joseph – travaux d'aménagement (maternelle 5 ans) –
adjudication de contrat**

ATTENDU l'appel d'offres public AO230310-81 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction en vue de travaux d'aménagement pour des classes de maternelle pour l'École Saint- Joseph;

ATTENDU l'ouverture des soumissions reçues, réalisée le 4 avril 2023, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse des soumissions effectuée par madame Marie-Ève Gagné, technicienne en architecture pour les Services des ressources matérielles.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Pouliot et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *FM construction inc.*, le contrat de travaux de construction en vue de travaux d'aménagement pour des classes de maternelle pour l'École Saint- Joseph, pour la somme de 127 789 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**Procès-verbal du conseil d'administration
Centre de services scolaire des Navigateurs**

**CA-22-23-106
SRM**

**2.12 École Saint-Dominique – maintien d'actifs – phase 1 –
adjudication de contrat**

ATTENDU l'appel d'offres public AO230306-80 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction en vue de travaux de maintien d'actifs, en phase 1 pour l'École Saint-Dominique;

ATTENDU l'ouverture des soumissions reçues, réalisée le 12 avril 2023, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse des soumissions effectuée par la firme NFOE inc.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Hélène Massé et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *SM construction inc.*, le contrat de travaux de construction en vue de travaux de maintien d'actifs, en phase 1 pour l'École Saint-Dominique, pour la somme de *1 710 000 \$*, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CA-22-23-107
SRM**

**2.13 Centre de formation en montage de ligne (CFML) – construction
d'un garage – adjudication de contrat**

ATTENDU l'appel d'offres public AO230228-74 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction en vue de la construction d'un nouveau bâtiment de garage pour le Centre de formation en montage de ligne (CFML);

ATTENDU l'ouverture des soumissions reçues, réalisée le 29 mars 2023, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse des soumissions effectuée par la firme Tergos architecture.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lise Bergeron et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *R.N. Samson inc.*, le contrat de travaux de construction en vue de la construction d'un nouveau bâtiment de garage pour le Centre de formation en montage de ligne (CFML), pour la somme de *227 457 \$*, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**Procès-verbal du conseil d'administration
Centre de services scolaire des Navigateurs**

CA-22-23-108
SRM

**2.14 Octroi d'une servitude de passage – lot 6 490 288
(École du Ruisseau)**

ATTENDU l'autorisation obtenue du ministre de l'Éducation du Québec, monsieur Bernard Drainville, d'acquérir une parcelle de terrain, le lot 6 490 288, dans le cadre de l'agrandissement de l'École du Ruisseau afin de faciliter l'accès à la cour d'école aux véhicules d'urgence et de services;

ATTENDU QUE les cédants souhaitent obtenir une servitude de passage sur ledit lot afin d'accéder au lot 6 490 289, ce dernier étant leur propriété;

ATTENDU QUE la Ville de Lévis détient déjà, par voie de transmission, une servitude de passage sur ledit lot (selon acte publié le 20 janvier 2005, sous le numéro 12 023 399);

ATTENDU QUE l'assiette de cette servitude se situe dans les marges latérales et avant du terrain de l'École du Ruisseau, emplacement ne permettant pas, selon la réglementation, de construction;

ATTENDU QUE l'usage du lot 6 490 288 est destiné, prioritairement, à la circulation de piétons et de véhicules, notamment en raison du droit de passage accordé à la Ville de Lévis permettant aux élèves du secteur sud-est de l'École du Ruisseau d'avoir accès à la cour d'école sans devoir faire un long détour.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Annie-Claude Bérubé et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adresse au ministre de l'Éducation du Québec, M. Bernard Drainville, une demande d'autorisation ministérielle visant à octroyer, à titre gratuit, une servitude de passage aux propriétaires du lot 6 490 289, le tout en conformité à l'article 272 de la Loi sur l'instruction publique ;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de l'autorisation ministérielle à obtenir.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-22-23-109
SRM

2.15 Centre de formation en montage de ligne (CFML) – achat d'un chariot élévateur télescopique – adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO230324-62 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat d'approvisionnement en vue de l'achat d'un chariot élévateur télescopique pour le Centre de formation en montage de ligne (CFML);

ATTENDU l'ouverture de la seule soumission reçue, réalisée le 12 avril 2023, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse de la soumission effectuée par les membres du personnel du CFML;

ATTENDU l'autorisation de la dirigeante de l'organisme public signée.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Hélène Massé et résolu :

**Procès-verbal du conseil d'administration
Centre de services scolaire des Navigateurs**

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *Manulift Emi ltée*, le contrat de travaux d'approvisionnement en vue de l'achat d'un chariot élévateur télescopique pour le Centre de formation en montage de ligne (CFML), pour la somme de *182 101 \$*, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-22-23-110
SRM

2.16 Centre de formation en mécanique de véhicules lourds – achat d'une chargeuse sur pneus Volvo L70H ou L60H usagée – adjudication de contrat.

ATTENDU l'appel d'offres public réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'achat d'une chargeuse sur pneus Volvo L70H ou L60H usagée pour le Centre de formation en mécanique de véhicules lourds (CFMVL);

ATTENDU QU'aucune soumission n'a été reçue;

ATTENDU les besoins spécifiques exprimés par le CFMVL dans le cadre du programme d'enseignement mécanique d'engins de chantier;

ATTENDU QUE le CFMVL s'assure, par son parc d'équipements, d'avoir une représentativité adéquate du marché du travail quant aux marques utilisées par les entreprises;

ATTENDU QU'il n'existe aucune solution de rechange ou encore de bien de remplacement;

ATTENDU l'article 28 du « *Règlement sur certains contrats d'approvisionnement des organismes publics* »;

ATTENDU l'analyse de conformité réalisée par le personnel du CFMVL;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jacques Nadeau et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge, de gré à gré, à l'entreprise *Équipements Tétreault*, du 109 chemin des Patriotes à Saint-Mathiassur-Richelieu, pour la fourniture d'une chargeuse sur roues de marque VOLVO modèle L70H, ayant le numéro de série VCE0L70HE0S623401, pour la somme de *155 000 \$* avant les taxes. Cet équipement est livré et accompagné sans frais supplémentaires d'un godet spécialisé de la marque Craig-Manufacturing au numéro de série T13070110;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**Procès-verbal du conseil d'administration
Centre de services scolaire des Navigateurs**

CA-22-23-111

PROPOSITION DE HUIS CLOS

IL EST PROPOSÉ PAR madame Ève Lapointe et résolu :

QUE les membres du conseil d'administration siègent à huis clos.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 19 h 12.

2.17 Sujet traité à huis clos

CA-22-23-112

PROPOSITION DE RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Ève Lapointe et résolu :

QUE les membres du conseil d'administration siègent à nouveau en séance publique.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 19 h 55.

CA-22-23-113

Résolution confidentielle adoptée à l'unanimité.

CA-22-23-114

3.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Hélène Massé et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 19 h 56.

ADOPTÉE à l'unanimité

Ève Lapointe

Ève Lapointe
Présidente

Benoit Langlois

Benoit Langlois
Directeur général adjoint